

SOCIAL : un accord sur les conditions de travail signé à l'hôpital de Blois

Après un an de discussions avec les syndicats, un accord local visant à améliorer le bien-être au travail pour les personnels du [CENTRE HOSPITALIER DE BLOIS](http://www.ch-blois.fr) / T : 02.54.55.66.33 a été signé mercredi 16 novembre. L'accord présente quatre objectifs majeurs : promouvoir la qualité des relations sociales au travail, développer une culture de respect, maîtriser le rapport au temps et développer la transmission des savoirs et l'accompagnement au quotidien. Au total, une cinquantaine d'actions concrètes vont être mises en place. Établi pour une durée de 5 ans, l'accord s'appuiera sur un comité de suivi associant la CFDT, seul syndicat signataire. www.ch-blois.fr